DLP 22-2-93J07237

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Envoi n°3

ILE DE FRANCE

17 février 1993

GRANDES CULTURES

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

CEREALES

MALADIES: L 'oïdium et la **septoriose** dominent en tous secteurs.

Les autres maladies (**rouille brune, helminthosporiose, rhynchosporiose**...) ont vu leur évolution stoppée avec le retour des températures plus fraîches.

Dans notre précédent bulletin, nous vous annoncions un risque **piétin verse** plus important cette année.

Les premiers contrôles réalisés sur notre réseau de parcelles indiquent la présence de symptômes caractéristiques de **piétin** sur gaines, à des niveaux parfois élevés (plus de 10% de pieds atteints), sur des blés semés avant le 15 octobre.

DESHERBAGE: les fortes amplitudes de températures observées actuellement peuvent provoquer des symptômes de phytotoxicité avec certains produits (isoproturon...).

COLZA

STADE : les plus avancés arrivent au stade D1.

RAVAGEURS: Les captures de **charançon de la tige** du colza sont encore très rares : sur notre réseau de cuvettes jaunes, une seule capture a été enregistrée à Fontaine le Port.

TOUTE INTERVENTION EST INUTILE DANS L'IMMEDIAT. Pensez à installer vos cuvettes jaunes.

REGULATEURS: l'emploi d'un régulateur n'est pas systématique, mais se raisonne selon la sensibilité à la verse:

Régulateurs conseillés sur variétés:

- très sensibles: ANDOL , sauf si le peuplement est faible (< 15 pieds par mètre linéaire)
- sensibles: EUROL, MAXOL, si le peuplement est supérieur à 20 pieds par mètre linéaire et les fournitures en azote importantes.

Dans les autres cas, la rentabilité est plus aléatoire.

Régulateurs non conseillés sur les variétés peu sensibles : SAMOURAI, FALCON.

Produits utilisables:

PARLAY C	1.25 L/ha + 0.1% Agral
BARONET	0.5 kg/ha (0.35 kg en conditions humides)
MODDUS	1.2 L/ha + 0.1% Agral

Les essais SPV conduits en 1992 ont montré que l'effet raccourcisseur de MODDUS est sensiblement le même que celui du PARLAY : 10 à 15% à la floraison, 5 à 10% à la récolte. L'application doit se faire par temps poussant.

Compte-tenu de l'état sanitaire correct, à ce jour, il est inutile d'ajouter un fongicide au régulateur.

© Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation - Imprimerie S.R.P.V.



ministère de l'agriculture et de la forêt

D.R.A.F.
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
47, rue Paul Doumer 93100 MONTREUIL Tél : (1) 42 87 76 71 Fax : (1) 48 58 64 80

- BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
- DIRECTEUR GÉRANT : Myriam HANRION
- PUBLICATION PERIODIQUE CPPAP N° 536 AD
- ISSN : 0767 - 5542

P4

CAMPAGNOLS DES CHAMPS

SITUATION: des populations importantes de campagnols sont observées sur le secteur de Sonchamp - Ablis, sur une jachère de trèfle. Ces rongeurs peuvent causer des dégats sur les céréales et colzas voisins.

DESCRIPTION: (microtus arvalis), l'adulte mesure environ 10 cm de corps, et pèse de 15 à 40 g. Il est herbivore, mais consomme également des graines et des racines. Les galeries ont un diamètre de 3.5 cm.

LUTTE: En période de forte pullulation, les prédateurs naturels ne suffisent pas pour maintenir les populations à un niveau économiquement tolérable. Actuellement, une seule matière active est homologuée: la **chlorophacinone**, anticoagulant qui provoque la mort des rongeurs par hémorragie, 3 à 8 jours après la première ingestion. Les appats sont constitués de blé entier enrobé de chlorophacinone. Les traitements sont autorisés en surface, au semoir, en lignes espacées de 5 à 6 mètres, à la dose de 15 - 2 0 kg/ha.

Proscrire : - l'épandage à la volée (inefficace)
- les tas (dangereux pour d'autres espèces).

Dans les secteurs concernés, intervenir le plus vite possible, avant début mars, car la multiplication des rongeurs va reprendre à cette date, et le redémarrage de la végétation va les attirer au détriment des appats.

INFOS PRODUITS

Compléments au tableau fongicides blé du bulletin N° 29 de 1992:

- **TROIKA**: autorisé sur piétin à la dose de 2.25 L/ha

- **STANZA HF** (Schéring): 225 g/l de prochloraz + 281 g/l de fenpropimorphe.
autorisé sur piétin verse et rouilles à 2.7 L/ha et sur oïdium et septoriose à 2L/ha.

- **MELTOP 500** (Ciba Geigy): 125 g/l de propiconazole et 500 g/l de fenpropidine.
autorisé sur oïdium , rouilles et septoriose à 1 L/ha.

Les dépliants céréales - protéagineux et maïs vous seront envoyés prochainement.

2- Vous n'êtes pas encore équipé:

Téléphonez - nous dès l'installation de votre télécopieur, nous calculerons votre dû au prorata des mois papier et des mois fax.

NOM ....

N° identification (situé en haut à gauche de votre enveloppe) ....

Prénom ....

N° FAX ....

Adresse ....

Souhaite m'abonner à l'édition Grandes Cultures et vous adresse un chèque à l'ordre de la FDGDCEC 78

L'étude sur la télécopie que nous avons menée dans le bulletin de décembre a révélé que plus d'une centaine d'entre vous sont interéssés par un bulletin faxé. C'est pourquoi EGT propose un tarif privilégié sur le télécopieur Agoris 55 FRANCE TELECOM EQUIPEMENTS.

OFFRE SPECIALE PROTECTION DES VEGETAUX

Agoris 55 = ~~2500 Frs HT~~ 2250 Frs HT

Agoris 55 : Le Fax Imprimante Minitel.

. Vitesse de transmission : 23 sec./p
. Imprimante Minitel
. Photocopieur d'appoint
. Compact : 260 x 240 x 95 mm
. Léger : 3 kg
. Garantie un an piéces et main d'oeuvre.
. Papier : rouleau de 30 mètres. Le matériel, livré chez vous, est fourni avec un premier rouleau.

Union originale de la télécopie et du Minitel, cette machine est tout d'abord un télécopieur performant, simple, sûr et compact. Couplé à votre Minitel, il vous permet de conserver une trace papier de vos consultations.

☐ Oui, je désire commander un Agoris 55, au prix de **2787,10 Francs TTC** (118,6 Frs pour livraison).

M. Mme Melle

Nom ___________________________

Prénom ___________________________

Adresse ___________________________

____

Code Postal ______ Ville ___________

☐ Je désire 1 carton de 6 rouleaux, au prix de **194,26 Francs TCC** (référence EGT : 24160).

JE JOINS UN CHEQUE A L'ORDRE D'EGT.

Document à retourner à EGT - FRANCE TELECOM EQUIPEMENTS
2, rue Louis Armand -Centre d'Affaires Objectif - Hall 2
92666 ASNIERES Cedex
A l'attention de Catherine LAURENT, que vous pouvez joindre au : 46.13.59.44

RESULTATS DE L'ENQUETE FAX

Vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire et nous vous en remercions.

Parmi les 18% d'abonnés Grandes Cultures qui ont répondu, près de 60% sont favorables à une diffusion des avertissements par fax.

Les agriculteurs qui souhaitent s'abonner sont :

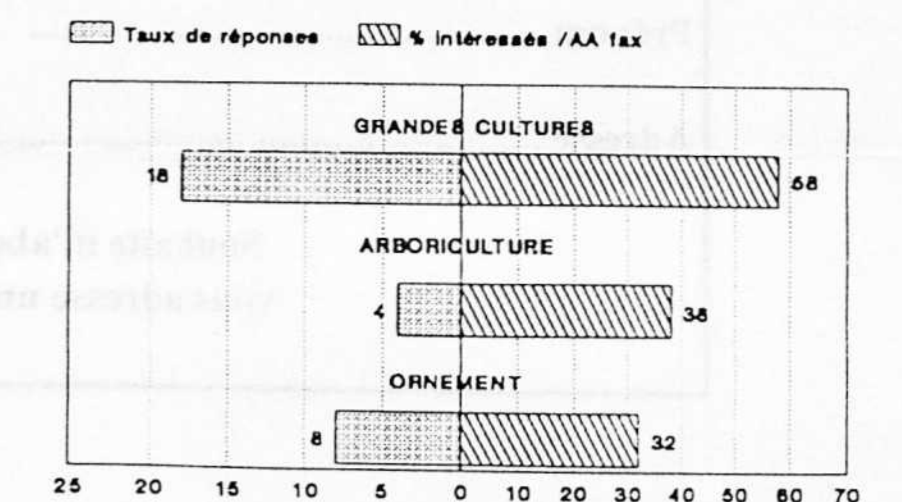
*surtout basés en Seine et Marne à 60%

*et déjà équipé d'un fax à 64%.

Avec leur télécopieur, ces agriculteurs entrent en contact avec au moins trois catégories de correspondants.

Les avantages cités, d'une édition télécopiée sont:

* la rapidité
* l'existence d'une trace écrite
* et la simplicité d'utilisation.



Plus de la moitié des agriculteurs non équipés ont souhaité investir dans le matériel proposé par EGT.

Le lancement de l'édition fax Grandes Cultures se fera le plus tôt possible. Les abonnés continueront de recevoir les dépliants habituels par courrier.

Cette édition vous proposera des messages de situation et d'alerte plus fréquents.

VOUS DESIREZ VOUS ABONNER AU BULLETIN FAX

1- Vous êtes déjà équipé d'un télécopieur:

- Vous vous êtes réabonné à l'édition papier avant le 1er février: adressez-nous un chèque complémentaire à l'abonnement 93-94 à l'ordre de **FDGDCEC 78**, dont le montant est calculé ci-dessous:

Mois de votre abonnement	Avril 92	Mai 92	Juin 92	Déce 92	Janv 93
Abonné papier individuel	12.10	24.60	37.10	112.10	108.00
Abonné papier groupé à 240 F	14.55	29.10	43.65	133	133.00
Abonné papier groupé à 220 F	16.20	32.60	49.00	147.40	149.66

A l'échéance de votre abonnement, vous paierez le bulletin fax en totalité, soit 400.00 frs pour une année.

- La période de votre réabonnement se situe en février ou mars, attendez notre lettre de relance, vous paierez directement les 400 francs.